

Action mise en place par le service  
Inclusion Socio Professionnelle  
de L'APASE

2 allée de la Bourgonnette - 35000 RENNES  
Tel : 02 99 36 67 67  
inclusionsocioprofessionnelle@apase.org  
www.apase.org/pems



Des compétences mutualisées,  
au sein d'une équipe pluri-professionnelle.



Ce projet est cofinancé par  
le Fonds social européen  
dans le cadre du programme  
opérationnel national  
« Emploi et Inclusion » 2014-  
2020

PEM'S  
Parcours En Mouvement 'S  
Accompagnement

Action visant à lever les freins vers  
l'insertion sociale et professionnelle,  
par un accompagnement adapté,  
des personnes présentant des  
difficultés ou souffrances psychiques.

Pour toute question, nous nous tenons à la disposition  
des personnes et des professionnels.

## POUR QUI ?

Pour toutes personnes majeures, **rencontrant des difficultés psychiques** (isolement, variabilité de l'humeur, difficultés relationnelles,...), reconnues ou non par la MDPH.

**Désireuses de s'engager dans un parcours d'inclusion socio-professionnelle,**

**Inactives**, et/ou en contrat de travail suspendu (disponibilité et arrêt de travail de plus de 6 mois), bénéficiaires des minimas sociaux ou relevant du secteur de l'insertion par l'activité économique,

Et **orientées** par des référents RSA, des acteurs des dispositifs de santé, de l'emploi et de l'accompagnement social et médico-social, avec la fiche de liaison disponible sur le site : [www.apase.org/pems](http://www.apase.org/pems)

## POUR QUOI ?

**En faveur d'un parcours socioprofessionnel sécurisé, sans rupture**, en milieu ordinaire de travail :

Favoriser la mobilisation des personnes pour la construction et la mise en œuvre de leur projet d'inclusion professionnelle :

- En travaillant à la levée des freins,
- En leur permettant d'identifier leurs ressources et leurs difficultés,
- En leur permettant de clarifier leur projet d'insertion socioprofessionnelle,
- En les accompagnant dans les différentes démarches d'accès à l'emploi,
- En mobilisant l'environnement.

## COMBIEN ?

La prestation d'accompagnement, proposée par le service Inclusion Socioprofessionnelle de l'APASE, est financée intégralement par les Fonds Sociaux Européens. L'action bénéficie d'un coportage par le Département, au titre de sa politique inclusive.

## COMMENT ?

Parcours En Mouvement'S en 3 phases :

1. Une **phase de rencontre**
2. Une **phase d'analyse** : des rencontres avec un professionnel référent du service et l'avis médical du médecin psychiatre.
3. Une **phase d'appui au parcours** mise en œuvre ou une orientation ajustée vers d'autres acteurs professionnels.
  - Des rencontres individuelles
  - Une fréquence des rencontres déterminée avec la personne
  - Une convention d'une durée de 3 à 12 mois, renouvelable
  - Selon les objectifs identifiés (soutien au soin, à l'inclusion sociale, l'estime de soi, capacités à agir, à la reconnaissance du handicap, accompagner la recherche et réalisation d'un stage...)
  - Bilan avec la personne, partagé en équipe, pour déterminer d'une réorientation, poursuite ou arrêt.

## OÙ ?

L'action Parcours En Mouvement'S est conduite sur le **département d'Ille-et-Vilaine**, avec des lieux de permanences, sur différents territoires :

